# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 13-7-66 529123

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(AISNE, ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE, MEUSE)

ABONNEMENT ANNUEL
15 F

*Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 5, place Paul-Jamot - REIMS.*
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

SUPPLEMENT Nº 1 au BULLETIN nº 70 de JUILLET 1966 — 8 juillet 1966

## AVERTISSEMENTS — VIGNE

Mildiou : Les précipitations observées ces derniers jours et l'apparition de quelques foyers de mildiou justifient le renouvellement du traitement recommandé par notre dernier avis.

Vers de la grappe : Un traitement visant la deuxième génération peut être appliqué dès maintenant.

## INFORMATIONS

Cochenilles : Les produits habituellement utilisés contre les vers de la grappe sont également efficaces contre les cochenilles.

Oïdium : L'addition à la bouillie contre le mildiou d'un produit visant l'oïdium est recommandée.

## INFORMATION — ARBRES FRUITIERS

En raison des pluies importantes observées récemment, le renouvellement des traitements anti-tavelures et anti-oïdium est nécessaire.

## AVERTISSEMENT — GRANDE CULTURE

Mildiou de la pomme de terre :

L'importance des récentes précipitations et la difficulté de maintenir la protection des cultures ont créé des conditions telles que des taches, parfois nombreuses, doivent apparaître à partir du 12 juillet.

Dans toute la mesure du possible il importe que toutes les cultures y compris celles de variétés féculières soient parfaitement protégées à cette date.

Seules les pommes de terre à défaner ou à arracher avant le 18 juillet ne requièrent pas cette protection.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire de REIMS.

P 166

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant : L. BOUYX